



2022 année capitale

C'est fait, Grenoble Capitale verte européenne 2022 est lancée!

Une année remplie d'événements sur le territoire, organisés par des acteurs publics, privés, associatifs, le milieu sportif
• LIRE P.6

150 citoyennes et citoyens face au défi climatique

La Convention citoyenne métropolitaine pour le climat va se pencher sur nos émissions de gaz à effet de serre.

• LIRE P.7

La Métropole renforce son action contre les passoires thermiques

Le point sur les aides importantes du dispositif Mur Mur, notamment le coup de pouce aux ménages modestes.

• LIRE P.14

À découvrir ! Du gin et du whisky made in Champ-sur-Drac

La distillerie du Drac s'affirme et se fait une place de choix parmi les incontournables de la gastronomie locale.

• LIRE P.21

Dans chaque numéro retrouvez
la photo la plus likée de la période
sur Instagram

3377



Cette image des toits du centre
historique de Grenoble sur fond de
Chartreuse et de Vercors a eu vos
faveurs sur notre compte Instagram!
Vous êtes près de 3400 à avoir
apprécié cette image publiée en
décembre.

© Lucas Frangella / Grenoble Alpes Métropole



RÉEMPLOI

Le futur site de Pole R regroupera plusieurs entreprises et associations spécialisées dans la collecte, la réparation et le réemploi de textiles, électroménager, ressources de chantier, meubles... Les organismes comme Ulisse, les ateliers Marianne, les réseaux Envie ou Emmaüs, tous sociétaires de la Fabricanova, œuvrent depuis fort longtemps dans ce domaine.

© Lucas Frangella / Grenoble Alpes Métropole



COMMERCE

Pour son installation, la Fromagerie Francky, à Fontaine, a bénéficié de l'appui de la Métropole. La future Foncière commerciale aura pour mission de racheter des cellules commerciales inoccupées, de les remettre aux normes et de trouver de nouveaux exploitants.

© Lucas Frangella / Grenoble Alpes Métropole



EN IMAGES

BULLES

Grand classique de l'hiver sur le territoire grenoblois, les bulles enneigées du téléphérique de la Bastilles permettent de traverser les nuages pour rejoindre les hauteurs de la Chartreuse.

© Emmanuel Chion / Grenoble Alpes Métropole



BRESSON
BRIÉ-ET-ANGONNES
CHAMP-SUR-DRAC
CHAMPAGNIER
CLAIX
CORENC
DOMÈNE
ÉCHIROLLES
EYBENS
FONTAINE
GIÈRES
GRENOBLE
HERBEYS
JARRIE
LA TRONCHE
LE FONTANIL-CORNILLON
LE GUA
LE PONT-DE-CLAIX
LE SAPPEY-EN-CHARTREUSE
MEYLAN
MIRIBEL-LANCHÂTRE
MONT-SAINT-MARTIN
MONTCHABOUD
MURIANETTE
NOTRE-DAME-DE-COMMIERS
NOTRE-DAME-DE-MÉSAGE
NOYAREY
POISAT
PROVEYSIEUX
QUAIX-EN-CHARTREUSE
SAINT-BARTHÉLÉMY-DE-SÉCHILLENNE
SAINT-ÉGRÈVE
SAINT-GEORGES-DE-COMMIERS
SAINT-MARTIN-D'HÈRES
SAINT-MARTIN-LE-VINOUX
SAINT-PAUL-DE-VARCES
SAINT-PIERRE-DE-MÉSAGE
SARCENAS
SASSENAGE
SÉCHILLENNE
SEYSSINET-PARISSET
SEYSSINS
VARCES-ALLIÈRES-ET-RISSET
VAULNAVEYS-LE-BAS
VAULNAVEYS-LE-HAUT
VENON
VEUREY-VOROIZE
VIF
VIZILLE



Le mot de Christophe Ferrari

Capitale verte européenne, nous y voilà

L'année est on ne peut mieux lancée. Cette nomination propose un rayonnement pour notre territoire, mais nous oblige aussi à garder le rythme dans notre transition écologique. L'un ne va plus sans l'autre, tout comme la transition écologique doit aller de pair avec la justice sociale. J'exprime alors le vœu que notre territoire combine exigence dans ses décisions politiques, engouement environnemental dans ses actions événementielles et citoyennes et union des forces pour un futur désirable.

Convention citoyenne pour le climat, nécessaire outil démocratique

150 habitants de la Métropole sont en train d'être tirés au sort pour participer à cette démarche participative, d'une ampleur inédite en France. Nous souhaitons associer les citoyens aux transformations écologiques nécessaires à la lutte contre le réchauffement climatique. Il s'agit de proposer des mesures qui viendront compléter les politiques publiques déjà en place, en agissant sur nos modes de vie et nos pratiques de consommation.

Christophe Ferrari,
Président de la Métropole

Feuille de route du mandat, le cap climatique

Parce que l'urgence climatique ne fait pas de doute, la majorité métropolitaine pose un cap clair : faire de cette situation un défi politique à relever. Pour cela, nous avons fixé 5 axes prioritaires : le climat, l'attractivité, les transitions, les solidarités et la proximité. Ils seront au service de la justice sociale et écologique. Ils seront notre boussole et marque de fabrique ici, à Grenoble Alpes Métropole.



49
COMMUNES

MISE EN PAGE

Grenoble entre dans le Guide Michelin

Grenoble a retenu l'attention des éditions Michelin qui viennent de lancer un nouveau guide, «Week-ends en ville», présentant 52 villes françaises de taille moyenne (moins de 200 000 habitants). De quoi mettre en avant le patrimoine architectural et urbanistique, les festivités, les musées et les savoir-faire d'hier et d'aujourd'hui de notre métropole ! Une balade et un carnet d'adresses recommandant une sélection de bonnes tables, de petits producteurs, d'activités et d'hôtels de charme accompagnent la présentation de ces villes. Cerise sur le gâteau : des figures et ambassadeurs locaux y prennent la parole pour raconter leur ville et leurs lieux de prédilection...

RÉSEAUX SOCIAUX

Suivez les infos de la Métropole

La Métropole est sur les réseaux, suivez-nous :



AROUND THE WORLD

Un nouveau satellite grenoblois dans l'espace



Après avoir lancé son premier nanosatellite AMICal Sat en septembre 2020 (dédié à la l'observation des aurores boréales), le deuxième projet du Centre Spatial Universitaire de Grenoble, baptisé ThingSat, a été mis en orbite jeudi 13 janvier depuis la base de lancement Cap Canaveral. L'appareil, de la taille d'une boîte à chaussure et composé d'une carte électronique et d'une antenne, doit permettre d'améliorer la surveillance du climat et des espaces sensibles (zones polaires, océans, déserts, forêts tropicales, etc.) et de prévenir les risques naturels. Cela, grâce à un nouveau protocole de communication nommé LoRa, 100 % made in France, comparable à la 4G, mais beaucoup moins gourmand en énergie et beaucoup plus efficace en termes de transmission d'informations sur de longues distances.

LE PLASTIQUE C'EST PLUS TRÈS CHIC

La cellulose, c'est grandiose!

En partenariat avec de nombreux industriels, la Fondation Grenoble INP vient de créer une nouvelle chaire d'excellence consacrée à la cellulose (matière première du papier). L'objectif est de «développer de nouveaux emballages qui pourraient représenter une alternative aux plastiques», explique Julien Bras, titulaire de la chaire. Baptisée «Cellulose Valley», elle a déjà pour projet de financer deux thèses, deux post-doctorats et une vingtaine de stages de master.

PERCUSSIONS

Les tambours de la Villeneuve sur les traces des capitales vertes

La troupe de jeunes musiciens des quartiers Villeneuves de Grenoble et d'Echirolles s'est lancé un défi de taille : faire résonner ses tambours dans les douze capitales vertes européennes qui ont précédé Grenoble. Après avoir démarré sa tournée par Nantes et Ljubljana (Slovénie), la BatukaVi reprendra la route en juillet. «On va se rendre dans huit capitales vertes en un mois et traverser seize pays différents en minibus», précise Willy Lavastre, coordinateur du projet. «On poussera même jusqu'à Tallinn, en Estonie, qui a été élue capitale verte 2023».

Plus d'infos sur www.batukavi.fr

ÉCONOMIE

Le sud de la métropole attire aussi la deep-tech

Il n'y a pas que la Presqu'île ou Inovallée. Le sud de la métropole attire aussi des entreprises de pointe. Le groupe Atos, spécialiste de l'intelligence artificielle, a choisi Échirolles pour implanter son centre européen de recherche et développement, le campus Iseran. Artelia, spécialisé dans le conseil, l'ingénierie et le management, va également construire sur le territoire de GrandAlpe un nouveau centre d'innovation. Un peu plus au sud, Aledia a posé la première pierre de sa nouvelle usine qui produira des microLEDs dans la ZAC du Saut du Moine à Champagnier.. Elle sera rejointe bientôt par une autre pépite locale : la société Hydrogen-Refueling-Solutions (HRS), spécialisée les stations de ravitaillement en hydrogène.



**GRENoble,
CAPITALE VERTE EUROPÉENNE**

Une année pour sensibiliser



C'est fait, Grenoble, Capitale verte européenne 2022 est lancée. Une année remplie d'évènements sur le territoire, organisés par des acteurs publics, privés, associatifs, le milieu sportif, etc.

L'année Capitale verte européenne doit être l'occasion de fédérer tous les habitants autour de cet immense défi que représente le dérèglement climatique.

Grenoble, Capitale Verte européenne 2022 est organisée par la Ville de Grenoble, la Métropole, le Département de l'Isère, avec le concours de l'État. Mais tout le monde est invité à y participer en relevant des défis ou en proposant des événements autour des transitions environnementales. Un appel à participation a été lancé à l'automne dernier et un fonds « *Coup de pouce vert* » a été créé pour apporter un soutien financier aux associations ou aux établissements souhaitant organiser un événement.

Une cinquantaine de projets ont déjà été retenus mais d'autres suivront. La programmation se veut « *évolutive* », fait-on remarquer du côté des organisateurs. L'année Capitale verte sera donc marquée par des ateliers, des conférences, des expositions, des actions de sensibilisation, des spectacles ou encore des événements sportifs.

UNE CAPITALE À VÉLO OU À PIED

Cet été, l'Espace 600 investira, par exemple, le parc Jean-Verlhac avec des jeunes du quartier Villeneuve-Jeux Olympique pour des stages d'écriture

théâtrale et la représentation de cinq spectacles autour de la nature et du vivant. En juin, le Centre chorégraphique national (CCN2) organisera la 7^e édition du Grand Rassemblement à la Bastille avec des balades artistiques, des spectacles, des performances et des concerts.

De son côté, l'association Brin d'Greenette organisera des visites et des animations pédagogiques autour des jardins collectifs des quartiers Teisseire, Beauvert et Villeneuve. L'Office municipal des sports, qui représente plus de 120 clubs sportifs grenoblois, a prévu d'élaborer une Charte d'engagement en faveur de la transition écologique dans le milieu sportif.

Plus de 200 événements sont déjà inscrits au calendrier : une exposition sur la biodiversité à partir de février, un colloque sur la littérature jeunesse et l'écologie en avril, des parcours Capitale Verte à vélo ou à pied... Il est encore possible de proposer des défis ou des engagements en s'inscrivant sur le site de Grenoble, Capitale verte européenne 2022. Un second appel à participation sera également lancé au printemps pour sélectionner de nouveaux projets •

Plus d'infos sur greengrenoble2022.eu

POURQUOI GRENOBLE ?

Le 8 octobre dernier, Grenoble était choisie parmi 18 grandes villes européennes (Turin, Tallinn, Dijon...) pour devenir Capitale verte de l'Union européenne 2022. Elle a été désignée sur la base d'indicateurs fixés par la Commission européenne comme la gestion des déchets, l'énergie, l'eau, la lutte contre la pollution de l'air, ou encore le respect de la biodiversité, de nombreux indicateurs concernant donc la Métropole et ses initiatives en la matière : dispositifs Mur Mur, Prime Air Bois, zone à faibles émissions, etc.



« Alors que beaucoup pensent qu'une assemblée intelligente nécessite des experts ou des diplômés plutôt que des citoyens ordinaires, la Convention citoyenne pour le climat fait le pari qu'une assemblée délibérative démocratique, constituée d'une diversité des manières de réfléchir, aura un impact significatif pour la prise en compte de l'urgence climatique et saura convaincre les climatoscéptiques ».

Pierre Verri

Vice-président de la Métropole chargé de l'air, de l'énergie et du climat

Vous serez peut-être appelés pour faire partie des 150 citoyennes et citoyens, membres de la Convention citoyenne métropolitaine pour le climat

PARTICIPATION

150 citoyennes et citoyens face au défi climatique

Les membres de la Convention citoyenne métropolitaine pour le climat seront amenés à réfléchir à des solutions pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et atteindre la neutralité carbone d'ici 2050.

Tout le monde peut le constater : le dérèglement climatique est déjà là. Les hivers sont de plus en plus doux, les étés de plus en plus chauds, les automnes et les printemps de plus en plus secs... Face à ces bouleversements, actuels et surtout à venir, la Métropole souhaite amplifier la mobilisation, la sienne, comme celle de toutes et de tous. Voilà pourquoi elle a décidé de lancer une Convention citoyenne pour le climat.

Composée de 150 habitantes et habitants du territoire représentatifs de la diversité de la population métropolitaine (sexe, âges, communes, catégories socio professionnelles...), la Convention se réunira au moins une fois par mois, entre mars et juillet 2022 pour répondre à deux questions : comment réduire les émissions de gaz à

effet de serre sur le territoire, et comment atteindre la neutralité carbone d'ici 2050 ?

Pour répondre à ces deux questions, les membres de la Convention seront amenés à étudier de nombreux thèmes de la vie quotidienne : le pouvoir d'achat, la justice sociale, l'alimentation, les transports, la santé... Ils pourront auditionner des scientifiques, des architectes, des membres d'ONG, des acteurs économiques...

DES TRAVAUX INDÉPENDANTS

Les travaux de la Convention seront conduits par un Comité opérationnel composé de 16 personnalités issues du milieu universitaire. L'indépendance des travaux de la Convention sera garantie par la Commission nationale du débat public (CNDP) qui garantit le droit à l'information et à la participation aux projets ayant un impact sur l'environnement. La CNDP a nommé un conseiller méthodologique, le chercheur Jean-Michel Fourniau, et deux garants, Marie-Sylvie Dhenin, habitante de l'Isère et ancienne membre de la Convention citoyenne nationale, et Loïc Blondiaux, professeur de sciences politiques.

Les propositions de la Convention citoyenne seront rendues publiques lors du Forum de la Convention citoyenne métropolitaine pour le climat prévue le 17 septembre 2022. Celles qui entreront dans le champ de compétences de la Métropole seront soumises au vote du conseil métropolitain. Celles qui susciteront un débat au sein du Conseil pourront faire l'objet d'une votation citoyenne (équivalent d'un référendum local) sur le territoire de la Métropole en 2023 •

Plus d'infos sur

www.conventionclimat.grenoblealpesmetropole.fr



ÉNERGIE

La géothermie, une idée à creuser



Moins répandue que les réseaux de gaz ou d'électricité, la géothermie est une ressource d'avenir : renouvelable, peu émettrice de CO₂, rentable à long terme.

Aucune énergie n'est propre, c'est une certitude. Mais la géothermie est peut-être celle qui s'en rapproche le plus : en récupérant les calories du sol ou de l'eau, cette énergie renouvelable permet de chauffer des bâtiments l'hiver et de les rafraîchir l'été. On peut aussi produire de l'électricité avec la chaleur des grandes profondeurs, dans des centrales géothermiques, mais il n'en existe qu'une seule du genre en France, en Guadeloupe.

Dans la métropole grenobloise, deux technologies de géothermie se sont développées : sur nappe phréatique (on parle alors d'un réseau « d'exhaure ») ou directement dans la roche. « À certains endroits du Y grenoblois, notamment à proximité du Drac mais aussi à Meylan ou du côté de Saint-Martin-d'Hères, on peut faire de la géothermie sur nappe à coût raisonnable » explique Claire Mazoyer, chargée de mission Développement des énergies renouvelables à la Métropole. Deux projets conséquents sont en cours sur la métropole, l'un sur la presqu'île, l'autre du côté de l'Esplanade.

POMPER LES CALORIES DU SOUS-SOL

Le principe ? Un tuyau d'eau circule dans la nappe, sous le Drac ou l'Isère, là où les températures sont stables, et remonte les calories vers la surface. « C'est comme dans une cave, les variations sont légères, précise Claire Mazoyer. L'eau est toute l'année entre 10° et 14°C, on peut donc précisément dimensionner l'installation. » Chose impossible si l'on s'aventurait à capter les calories directement dans la rivière, dont les volumes, la température et la propreté peuvent rapidement changer.

Si la nappe n'est pas exploitable, on peut chercher les calories dans la roche, jusqu'à 50 ou 100 mètres de profondeur. Dans ce cas c'est un gaz frigorigène qui circule dans le tuyau et qui remonte la chaleur, comme dans une paille. Une Pompe à chaleur (Pac) récupère alors ces calories pour produire de la chaleur dans un circuit d'eau et des radiateurs, comme n'importe quelle pompe à chaleur. Le système est plus efficace que les Pac qui utilisent les calories de l'air, mais l'investissement de départ est beaucoup plus élevé. La géothermie est donc mieux adaptée aux logements collectifs.

AVANTAGES ET INCONVÉNIENTS DE LA GÉOTHERMIE

Cette source d'énergie est quasi-continue car elle est interrompue uniquement pour faire de la maintenance. Les gisements géothermiques ont une durée de vie de plusieurs dizaines d'années (30 à 80 ans en moyenne). Leur bilan carbone est très bon et la géothermie a l'avantage de ne pas dépendre des conditions atmosphériques (soleil, pluie, vent). Surtout, son avantage majeur est de produire très peu de gaz à effet de serre ; son impact sur le climat est donc faible.

Alors pourquoi la géothermie n'est-elle pas plus courante ? Outre son coût d'investissement très élevé, ses installations nécessitent de recourir à des professionnels (hydrogéologues, bureaux d'études...) qui connaissent bien le sol et sauront dimensionner le système. Le gaz ou l'électricité sont plus communs et plus « simples » à installer lors d'une opération immobilière ; la géothermie est pourtant beaucoup plus rentable et écologique à long terme •

Un outil en ligne pour les pros, des conseils et aides pour les particuliers

Le territoire métropolitain a la chance de disposer de deux ressources géothermiques, sur nappe ou dans la roche. Grenoble Alpes Métropole propose un outil en ligne destiné à encourager les professionnels (bailleurs, promoteurs, bureaux d'étude) à étudier et mobiliser la ressource géothermique selon l'emplacement géographique du projet.

La Métropole peut vous accompagner financièrement dans l'étude du projet, sa réalisation et son financement grâce à son dispositif Fonds Chaleur Renouvelable de la Métropole, délégué par l'ADEME. Vous y trouverez des recommandations et conseils, notamment sur les aides disponibles.

Toutes les infos réglementaires et techniques sont ici : [grenoblealpesmetropole.fr/geothermie](https://www.grenoblealpesmetropole.fr/geothermie)

En savoir plus :
Contacter les conseillers énergie de la Métropole au 04 76 14 00 10
[infoenergie38.org](https://www.infoenergie38.org)

PLANTES INVASIVES

La renouée du Japon, un fléau pour l'environnement

Introduite en Europe au XIX^e siècle, la renouée asiatique figure parmi les cent pires espèces envahissantes de la planète*. On vous en dit plus sur cette plante qui menace la biodiversité.



► D'où vient-elle ?

Venue d'Asie de l'Est, la renouée a été introduite au XIX^e siècle comme plante ornementale et fourragère. Elle s'est rapidement acclimatée et propagée dans le milieu naturel en raison de son fort pouvoir de prolifération. Le terme de renouée asiatique regroupe trois espèces : la renouée du Japon, la renouée de Sakhaline, et leur hybride, la renouée de Bohême. C'est cette dernière, plus vigoureuse en raison de son croisement, que l'on retrouve principalement dans notre territoire.

► Comment la reconnaître ?

Cette plante vivace à croissance rapide peut mesurer jusqu'à 3 à 4 m de haut. Elle est constituée de tiges creuses rougeâtres et de nouvelles semblables à celles du bambou et de grandes feuilles en forme de cœurs, dites « cordées ». Sa floraison estivale donne de petites fleurs blanches réunies en grappes.

► Où la trouver ?

La renouée affectionne les sols profonds et les milieux humides. On la retrouve essentiellement de façon sauvage en rives et berges de cours d'eau, dans les fossés et sous-bois mais aussi les terrains vagues, décharges, bords de routes et de voies ferrées.

► Pourquoi est-elle une menace pour la biodiversité ?

En raison de sa croissance rapide et de sa robustesse, la renouée se répand au détriment de la flore locale, ne laissant aucune place aux autres végétaux pour se développer. Ses racines libèrent des substances chimiques qui inhibent la croissance des autres espèces autour d'elle. Par ailleurs, la renouée accélère l'érosion des sols.

► Comment lutter contre la renouée ?

L'éradication totale de la plante est illusoire notamment en raison de ses puissants rhizomes (tiges souterraines) qui peuvent s'enfoncer à plus de 2 m de profondeur et s'étendre sur 7 m. Même en cas d'arrachage, chaque petit morceau de racine restante se transforme en bouture et repart. Sa gestion entraîne donc des coûts importants pour les collectivités et gestionnaires de sites qui, pour la plupart, concentrent leurs actions dans les zones à fort enjeu écologique. Arrachage des jeunes pousses, fauchage, bâchage, plantation d'espèces compétitrices, éco-pâturage et même inondation... Les actions et expérimentations sont nombreuses afin de limiter l'expansion de la renouée.

Un chantier test a été mis en place en ce sens par la Métropole grenobloise à l'automne dernier au parc de l'Île d'Amour à Meylan. Plus d'une vingtaine de bénévoles accompagnés de l'association Gentiana ont, après fauchage d'une zone de 200 m², replanté 550 boutures de saules et de bourdaines afin de concurrencer la renouée. Un suivi sera effectué afin d'évaluer la pertinence de cette action.

On l'aura compris, il n'existe pas de recette miracle pour venir à bout de cette plante colonisatrice, la méthode la plus efficace restant la prévention •

Que faire si vous observez la renouée dans votre terrain ?

Arracher la plante le plus tôt possible et enlever au maximum ses racines. Laisser les coupes sur place (ne pas les emmener en déchèterie). Replanter du gazon ou des arbustes. Soyez vigilant aux repousses et les faucher régulièrement. Nettoyer les résidus sur vos outils pour éviter la dissémination. Ne pas déplacer la terre. Vous pouvez la manger (oui, les jeunes pousses sont comestibles) mais avec modération.



*Selon l'Union mondiale pour la nature (UICN)

CHRONIQUE DU CO₂

À la radio, à la télé, dans les journaux... à la faveur – malheureuse – du réchauffement planétaire, les climatologues sont désormais partout pour nous alerter. Mais au fait, qu'est-ce qu'un climatologue ? Gerhard Krinner, directeur de recherche du CNRS à l'Institut des géosciences de l'environnement de Grenoble et rapporteur du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (Giec), nous explique.

ÇA (SUR) CHAUFFE !

« Je ne suis pas désespéré »

Gerhard Krinner, climatologue

► **Bonjour Gerhard Krinner, pouvez-vous nous dire à quand remonte la science du climat ?**

Depuis la nuit des temps, l'homme cherche à comprendre la météo. Mais l'idée de définir les différents types de climats, de les prédire et de les anticiper date d'environ 100 ans. Les interrogations sur l'impact de l'homme et de ses activités sur notre climat nous viennent du chimiste suédois Svante August Arrhenius né en 1859 : il fut le premier, un crayon et un papier en main, à calculer que si les concentrations de CO₂ doublaient, le climat terrestre augmenterait de 5 degrés. Il n'était pas si loin des projections que nous faisons aujourd'hui, dont les premières ont été stabilisées par la communauté scientifique il y a environ 60 ans.

► **Et concrètement aujourd'hui, à quoi correspond votre métier ?**

Il y a plusieurs types de climatologues : des climatologues de terrain, du climat passé, et du climat futur. Ce dernier, comme moi, utilise des statistiques qui se basent sur la météo à long terme, sur 30 ans. Notre objectif est de déterminer les températures moyennes ou les événements extrêmes comme les sécheresses par exemple, qui caractériseront notre environnement futur et, d'autre part, de comprendre les raisons de ces futures réalités climatiques. Pour réaliser nos projections, on utilise des données captées partout sur la planète, dans des stations d'observation à bord de bateaux, d'avions, ou de bouées... Les sédiments océaniques ou d'un lac, les carottes de glace ou les années de croissance des troncs d'arbre sont aussi de bons indicateurs à notre portée.

► **N'êtes-vous pas un peu désespéré de la situation malgré les rapports alarmants du Giec et les multiples alertes des Conférences internationales sur le climat (COP) qui semblent peu suivies d'effets ?**

Non, je ne suis pas désespéré. Depuis les premiers rapports du Giec en 90, des progrès ont été faits pour faire la chasse au CO₂ : les véhicules électriques arrivent, les programmes liés à l'isolation des habitations fonctionnent, et on essaye, tout du moins dans nos régions, de stabiliser nos émissions. Mais il faut encore accentuer les efforts, sans quoi en 2100, les températures augmenteront de 3 degrés supplémentaires avec des conséquences accrues dans nos régions continentales. En France, cela occasionnera des sécheresses en région méditerranéenne, des écoulements très forts en montagne, la disparition de la moitié de la masse des glaciers actuels, l'augmentation des précipitations en hiver, leur diminution en été, et plus d'événements extrêmes. Les conséquences seront considérables dans tous les secteurs d'activité : agricole, industriel, transport... Économiquement, il coûterait moins cher de s'y mettre dès aujourd'hui plutôt que de payer les conséquences de notre inaction •



La Fresque du climat, des ateliers pour s'informer

Pour agir face au changement climatique, il faut d'abord le comprendre. En 3 heures, l'atelier « la Fresque du Climat » permet de mieux connaître les causes et les conséquences de l'effet de serre, comment s'enchaînent les événements, quels sont les leviers d'action, etc. La sensibilisation se fait au moyen d'un « jeu sérieux » collaboratif où les participants co-construisent une fresque à l'aide de 42 cartes, résumant les mécanismes expliqués dans les rapports du Giec. Ce jeu a été conçu en 2015 par Cédric Ringenbach, ancien directeur du Shift Project* de 2010 à 2016. Il s'adresse aux entreprises, associations, établissements scolaires, élus ou grand public ; tout le monde est invité à y participer. Des centaines d'ateliers ont d'ores et déjà été réalisés sur le territoire métropolitain.

Plus d'infos sur fresqueduclimat.org

* laboratoire d'idées visant à atténuer le changement climatique et réduire notre dépendance aux énergies fossiles.



DÉMOCRATIE LOCALE

Vers une citoyenneté métropolitaine

Améliorer le dialogue avec les citoyens, les communes et les territoires voisins : ce sont les trois grands principes du Pacte de gouvernance et de citoyenneté, un document de référence.

« L'objectif est de resserrer les liens entre la Métropole et les citoyens, entre la démocratie représentative et la démocratie participative. Nous lançons aussi ce Pacte dans une logique d'appartenance à ce territoire. Car l'intérêt, c'est aussi de faire émerger une citoyenneté métropolitaine. »

Pascal Clouaire
Vice-président de la Métropole
en charge de la participation

Six ans après sa création officielle, la Métropole vient de se doter d'un document fondateur : le Pacte de gouvernance et de citoyenneté. Issu d'un long travail de concertation avec les élus et signé par 28 communes (soit 85 % de la population), ce Pacte poursuit trois objectifs : améliorer les relations entre les communes et la Métropole, mieux associer les citoyens à la conception et à la mise en œuvre des politiques publiques et enfin, développer les relations entre la Métropole et ses territoires voisins.

La Métropole rassemble 49 communes, de l'hyper-centre urbain aux quartiers périphériques jusqu'aux communes rurales. Autant de réalités différentes qu'il est nécessaire d'appréhender et de coordonner pour le bien commun. « Pour beaucoup de nos concitoyens, la Métropole, c'est loin et c'est compliqué, indique Eric Rossetti, vice-président en charge des communes. L'idée, c'est que la Métropole fonctionne mieux au quotidien et que tous les métropolitains s'y retrouvent ».

UNE PÉTITION ET UNE VOTATION CITOYENNE

Le Pacte de gouvernance propose donc de mettre de l'huile dans les rouages. Il prévoit, par exemple, la création de deux outils web mutualisés entre la Métropole et les villes : une plateforme de démarches administratives commune et une plateforme participative qui hébergera certains projets municipaux.

Le Pacte de gouvernance et de citoyenneté vise également à améliorer les relations entre les citoyens et la Métropole pour tenter de répondre à deux défis démocratiques – et paradoxaux : un

taux d'abstention aux élections de plus en plus élevé et la volonté des citoyens d'être consultés plus souvent. Le document prévoit donc un renforcement et un renouvellement des instances participatives que sont la Commission consultative des services publics locaux (CCSPL) et le Conseil de développement (C2D).

COOPÉRATION ENTRE TERRITOIRES

Le Pacte de gouvernance et de citoyenneté prévoit aussi la possibilité, pour les habitants, de déposer une pétition citoyenne afin de saisir le conseil métropolitain sur une proposition d'intérêt collectif. Et il envisage, pour l'exécutif métropolitain cette fois, de proposer une votation citoyenne,

c'est-à-dire de soumettre un projet de délibération au vote des citoyens pour avis.

Dernier point : le Pacte entérine la volonté métropolitaine de renforcer la coopération avec ses territoires voisins : Pays Voironnais, Grésivaudan, Trièves... La Métropole participe déjà à des structures partagées comme le Smmag (Syndicat mixte des mobilités de l'aire grenobloise). Avec ce Pacte, elle réaffirme son souhait d'aller plus loin et de développer des coopérations autour de projets concrets. Par exemple, avec les parcs naturels (Chartreuse et Vercors) dans le secteur touristique. Ou avec le Grand Lyon et le Sillon Alpin en matière économique. « Ne jouons pas personnel, conclut Eric Rossetti. L'important, rappelons-le, c'est d'être efficace » •



Jusqu'au 14 février, la Métropole vous propose de candidater pour participer à l'une de ses nombreuses instances de débats et d'échanges. Infos : <https://participation.lametro.fr>



RÉNOVATION THERMIQUE

Mur Mur : la Métropole renforce son action contre les passoires thermiques

Pour les TPE/PME : jusqu'à 37 500 euros d'aides

Mur Mur s'adresse aussi aux petites et moyennes entreprises du territoire. Comme pour les copropriétés et les maisons individuelles, le dispositif repose sur un diagnostic, un accompagnement et des conseils sur les aides et les solutions techniques. Le soutien financier peut atteindre 15% du montant des travaux si le retour sur investissement est inférieur à cinq ans, et 30% s'il est supérieur ou égal à 5 ans. Soit un maximum de 37 500 euros d'aides métropolitaines par entreprise. Depuis 2020, plus d'une trentaine d'entreprises sont accompagnées pour des travaux.

grenoblealpesmetropole.fr/murmur

Désormais, toutes les copropriétés bénéficient d'aides importantes grâce au dispositif Mur Mur. Avec un coup de pouce supplémentaire pour les ménages les plus modestes.

C'est un véritable coup de boost à la rénovation thermique des copropriétés. Le dispositif Mur Mur 2, lancé en 2016, permettait de financer des travaux réservés aux copropriétés construites entre 1945 et 1975. Désormais, il est ouvert à toutes les copropriétés, quelle que soit leur date de construction. Cette évolution vise à « massifier » la rénovation des immeubles d'habitation. Au total, la Métropole engage 8,5 millions d'euros sur trois ans pour améliorer la vie de milliers d'habitants.

La Métropole s'engage aussi à compenser la baisse des aides à la rénovation énergétique de l'État pour les plus fragiles. Ainsi, elle multiplie par 3,5 sa contribution en faveur des ménages aux revenus modestes et par 2,5 pour les ménages aux revenus très modestes. Concrètement, l'aide minimum est portée à 4650 euros pour tous les ménages, soit 23% du coût des travaux en moyenne, à laquelle s'ajoute des aides individuelles de la Métropole et de certaines communes pour les ménages très modestes permettant d'atteindre jusqu'à 75% de prise en charge des travaux.

UN BONUS POUR LE BON ISOLANT

La Métropole met en place également une incitation financière à l'utilisation de matériaux biosourcés naturels, recyclés ou bas carbone : laine de bois, liège, chanvre, paille, ouate de cellulose, lin, etc. D'origine végétale ou animale, ces matériaux peuvent être utilisés pour l'isolation

des façades et de la toiture. Ils constituent de très bons isolants et améliorent sensiblement l'insonorisation des bâtiments, et donc le confort des habitants. Le montant de l'aide varie de 500 à 1500 euros en fonction des travaux engagés.

Autre nouveauté : les copropriétés sont désormais éligibles au fonds chaleur qui leur permet de bénéficier d'aides pour changer de système de chauffage (bois, solaire thermique, géothermie...). Ils peuvent aussi bénéficier d'un accompagnement de l'Alec (Agence locale de l'énergie et du climat) pour installer des bornes de recharge électrique. Enfin, les copropriétés les plus énergivores du territoire métropolitain seront progressivement recensées afin de définir des mesures complémentaires qui permettront d'en finir avec les passoires thermiques.

POUR LES MAISONS INDIVIDUELLES : UNE FACTURE DIVISÉE PAR DEUX

Mur Mur existe également pour les propriétaires de maisons individuelles, avec, depuis un an, des aides financières pour des travaux de rénovation. Leur montant, qui varie en fonction des revenus des ménages et des travaux envisagés, peut aller de 1000 à 11 500 euros. Et cela marche. Depuis 2016, 1 400 propriétaires se sont inscrits dans le dispositif et 460 chantiers ont été réalisés ou sont en cours. En fonction des travaux réalisés, la facture énergétique peut être divisée par deux ! ●

EN BREF

Appel à projets

Associations, fondations ou CCAS du territoire : vous œuvrez en faveur de la prévention de la délinquance chez les jeunes, de la protection des personnes vulnérables, de la tranquillité publique, de la protection du cadre de vie et de l'environnement ou de la prévention des risques santé ? La Métropole peut vous soutenir. Un appel à projets est ouvert jusqu'au 12 février grenoblealpesmetropole.fr/appelaprojets

Permis de construire

La dématérialisation avance, les communes du territoire métropolitain sont prêtes à recevoir vos demandes de permis de construire, déclaration préalable, certificats d'urbanisme en ligne, déclarations d'intentions d'aliéner gratuitement, de manière plus simple et plus rapide grâce à un nouveau téléservice mis en place avec l'aide et l'appui de la Métropole. depotdau.lametro.fr/gnau

**Révision du Plan local d'urbanisme intercommunal**

Le PLUi fait l'objet d'une modification dont le dossier fera l'objet d'une enquête publique du 7 février au 9 mars. Les commissaires enquêteurs assureront trois permanences pour chacune des 29 communes qui sont points d'enquête publique.

(voir dans votre mairie)

SOLIDARITÉ

Une nouvelle oasis pour l'association Point d'eau

Grâce au financement des collectivités locales dont la Métropole et celui de 27 fondations privées, l'association Point d'eau, qui aide les personnes à la rue, vient d'intégrer de nouveaux locaux spécialement pensés pour l'accueil de ses publics.

« C'est tout simplement merveilleux, c'est un soulagement », témoigne Georges, 75 ans, qui depuis douze ans se rend tous les matins dans les locaux de l'association « pour rompre la solitude, profiter d'une douche, d'un petit déjeuner, et faire suivre [sa] santé ». Même sentiment du côté d'Hamdid : « C'est propre, il y a de l'espace maintenant, ça fait du bien, ça nous donne l'impression d'être considérés ».

« C'EST LE JOUR ET LA NUIT »

Nous vous en parlions déjà en mars dernier. C'est désormais une réalité. Point d'eau va pouvoir continuer d'offrir un accueil de jour anonyme, sans discrimination et sans conditions de droits, mais dans un bâtiment flambant neuf, spacieux, et comportant désormais de nombreuses salles adaptées aux services qu'elle propose. En bref, « c'est le jour et la nuit », se félicite Richard Diot, le directeur de l'association. « On est passé de 180 m² pour nos anciens locaux de la rue Blanche Monier, à 500 m² aujourd'hui, rue

Joseph-François Girot. Notre ancienne permanence était dimensionnée pour accueillir 30 personnes par semaine avec un bénévole et un salarié, or nous en accueillons 150 grâce à 60 bénévoles et dix salariés. Il y avait un problème d'espace qui devenait insupportable ». Les prestataires du projet « Santé », qui réalisent des soins et des actions relatives à l'ostéopathie, à la psychiatrie, aux addictions ou aux maladies sexuellement transmissibles initié par l'association en 2016, vont notamment pouvoir retrouver des conditions de travail normales.

Grâce à ce nouvel espace, l'association devrait ouvrir d'ici mars prochain, un chantier d'insertion sur la base d'une cuisine. Neuf bénéficiaires de l'association seront embauchés au Smic, 26h par semaine, pour préparer des repas écologiques et solidaires que tout un chacun pourra commander pour le repas de midi. De quoi remettre un pied dans la vie active et rattracher au droit commun, deux piliers fondamentaux de l'association •



COURSE À PIED

Grenoble-Vizille



L'événement sportif Grenoble-Vizille est une course à pied qui relie la capitale des Alpes et le berceau de la Révolution française, par la Route Napoléon. Plusieurs courses sont proposées : solo, duo, rando et minot. Une course de 22 km, en solo ou en duo, c'est un défi sportif et un grand moment de convivialité. Les inscriptions sont ouvertes !

Dimanche 3 avril 2022
www.grenoble-vizille.fr

RUGBY - TOURNOI DES 6 NATIONS

XV de France féminin

La France rencontre l'Italie pour le Tournoi des Six nations. Lors de leur dernière venue en 2018, les Bleues avaient vaincu l'Angleterre devant 17000 spectateurs (un record !). Objectif : faire mieux !

Dimanche 27 mars à 16h
 Au Stade des Alpes, à Grenoble

EXPOSITION

Fragments

"Fragments" est un travail sur la mémoire transmise en corrélation avec les événements de ces deux dernières années à partir de photos et de la technique du photomontage, afin de mélanger les deux époques à partir de photographies, de fragments d'affiches.

Jusqu'au 25 février
 Maison des associations, le Pont-de-Claix

EXPOSITION

Histoires de banquise

Auteur, photographe et réalisateur audiovisuel professionnel, Christian Morel est passionné par les territoires et peuples polaires. Depuis 30 ans il sillonne les communautés du Grand Nord. Exposition par Christian Morel et l'association Planète Polaire.

Jusqu'au 18 février
 Le Décllic, 11 ter Chemin de Risset, Claix

PEINTURE

Un chef d'œuvre du XVII^e restauré à Grenoble

Après l'exposition dédiée à Bonnard, le musée accueillera « La bénédiction de Saint-Jean-Baptiste » par Zacharie de Reynaud Leveux. Déposée par le musée de l'Assistance publique Hôpitaux de Paris (APHP), cette grande toile, longtemps entreposée dans de mauvaises conditions, a été entièrement restaurée par le musée de Grenoble. Chef d'œuvre de la peinture du XVII^e siècle, elle met en scène des personnages à l'échelle une.

Musée de Grenoble
www.museedegrenoble.fr

EXPOSITION

100 ans de paysages depuis le haut de la Tour Perret



En attendant la réouverture de la Tour Perret après sa restauration, venez admirer les photographies inédites prises du haut de la tour en 1925 et 2020 et découvrez une lecture comparative des paysages, à presque cent ans d'intervalle.

Jusqu'au 19 février
 Grenoble Alpes Tourisme,
 14 rue de la République, Grenoble

CONFÉRENCE

Féminisme et musique

Le monde professionnel de la musique est le moins paritaire de tous les domaines artistiques. Pourtant les écoles de musique sont remplies de jeunes musiciennes prometteuses. Pourquoi un tel écart, quels sont les freins actuels à la professionnalisation des musiciennes et comment améliorer la situation ? Alizée Planque, musicienne, compositrice et poétesse originaire de Grenoble propose une lecture féministe de son expérience individuelle, et la relie aux expériences collectives vécues par les femmes artistes.

Informations et réservations :
service.pole.culturel@mairie-seyssins.fr
Mercredi 2 février 2022 de 19h30 à 21h
 Espace Schoelcher, 83 avenue de Grenoble, Seyssins

EXPOSITION

« En attendant, le meilleur est à venir »



Les étudiants de l'Ecole Supérieure d'Art et de Design (Esad) de Grenoble-Valence, en partenariat avec le Smmag et Grenoble Alpes Métropole, ont été invité (e) s à créer des œuvres originales, pour réaliser un véritable « musée à ciel ouvert » et agrémenter le temps d'attente dans les abris voyageurs gérés par la Société JCDecaux. Cette exposition est le témoignage de « l'attente du moment opportun », riche de propositions plastiques variées, d'expérimentations, de sensibilités et d'attentions.

Du 2 février au 2 mars
www.grenoblealpesmetropole.fr/expoESAD

INFOS PRATIQUES

MOBILITÉ

▪ Agences M

Conseils, vente de tickets bus et tram, horaires, abonnements...

- 51 av. Alsace Lorraine, Grand'Place,
- 15 bd Joseph Vallier (Grenoble),
- 431 avenue Ambroise Croizat (Crolles)

▪ Relais TAG du Campus

Horaires, trafic, abonnements et recharge

- 442 avenue de la Bibliothèque Saint-Martin d'Hères
- www.mobilites-m.fr

▪ Agences M Vélo +

Location de vélos courte ou longue durée

Deux agences : parvis de la gare (Grenoble) et campus (Saint-Martin-d'Hères), et de nombreuses agences mobiles dans les communes.

- www.veloplus-m.fr
- accueil@metrovelo.fr
- 09 74 77 73 80

▪ Citiz

Location de voitures en libre-service télécharger l'appli Citiz.

- alpes-loire.citiz.coop
- alpes-loire@citiz.fr
- 04 76 24 57 25

Et aussi... trottinettes électriques avec l'appli **Tier Mobility**, vélos électriques biplaces avec l'appli **Pony**.

PARTICIPATION

▪ Plateforme participative

Consultations en ligne, interpellations citoyennes, appels à projets divers, enquêtes publiques, boîte à idées...

- participation.lametro.fr

EAU

▪ Une question sur l'eau du robinet ?

Abonnement, facture, relevé de compteur, problème technique.

- ael.eauxdegrenoblealpes.fr
- 04 76 86 20 70

ÉNERGIE

▪ Réduire sa facture

Vous souhaitez réduire votre facture énergétique ? Engager des travaux de rénovation ? Faites-vous accompagner par un conseiller énergie.

- 14, avenue Benoît Frachon, Saint-Martin-d'Hères
- 04 76 14 00 10
- www.infoenergie38.org
- Grenoblealpesmetropole.fr/energie

VOIRIE

▪ Problème sur l'espace public

Vous constatez un dysfonctionnement sur la voirie ? Nids de poule, mobiliers cassés, feux tricolores défectueux... Contactez-nous :

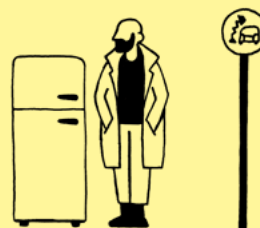
- 0 800 500 027
- Grenoblealpesmetropole.fr/voirie

DÉCHETS/TRI

▪ Numéro vert

Pour toute question sur la collecte, les conseils de tri, l'achat de bac... Appel et service gratuits du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30. et de 14h à 17h.

- 0 800 50 00 27
- Grenoblealpesmetropole.fr/dechets
- Grenoblealpesmetropole.fr/tri
- Grenoblealpesmetropole.fr/decheterie



C'EST NOUVEAU !

Collecte d'objets volumineux sur rendez-vous

Un nouveau service de collecte d'objets volumineux sera proposé aux métropolitains à partir du 1er février 2022. Gratuit et sur rendez-vous, ce dispositif vise à offrir une seconde vie aux objets pouvant être réparés ou réutilisés afin de minimiser la quantité de déchets produits sur le territoire. Vous souhaitez vous débarrasser d'un objet encombrant, s'il est en bon état confiez-le en priorité à une association œuvrant pour le réemploi*, s'il est hors d'usage le bon réflexe est de le ramener en magasin (sous certaines conditions) ou de le déposer en déchèterie. Enfin, la dernière solution reste de prendre rendez-vous pour demander son enlèvement :

demarches.grenoblealpesmetropole.fr
Renseignements : 0800 500 027

* pour trouver l'adresse la plus proche de votre domicile, consultez grenoblealpesmetropole.fr/reemploi

VOS QUESTIONS NOS RÉPONSES

Bonjour, dans quelle poubelle jeter les masques usagés ?

Il faut les jeter dans les poubelles grises, dans un sac bien fermé. Ces masques ne se recyclent pas pour des raisons sanitaires.

Est-ce que les barquettes vendues dans le commerce pour les viandes et le poisson (sorte de mousse dure) peuvent être jetées dans les poubelles destinées au recyclable ? Merci

La réponse est oui. La Métropole collecte aussi les emballages plastiques en polystyrène comme ceux des barquettes de viande et de poisson. 😊🌱👍



IDÉES RECUES

Une filière qui envoie du bois

Grenoble et l'Isère regorgent de métiers et de compétences dans la filière bois, avec un important tissu d'activités. Malgré la crise actuelle sur les matériaux de construction, la filière bois locale se porte bien. Elle souffre néanmoins d'un certain nombre d'idées reçues, dont voici un petit florilège.

► **La forêt ne cesse de reculer en France**

Faux • En Isère, la forêt couvre 1/3 du territoire, et 36 % de la Région Auvergne Rhône Alpes. C'est un peu plus que la moyenne française (31 %), le double de la région Hauts-de-France. Sur le territoire le Métropole, la surface forestière monte même à 57 %, un cas unique ! (lire plus bas). Comme partout en France, la forêt se porte bien. Elle a doublé de surface en un siècle et demi et continue de progresser : la récolte annuelle de bois est inférieure à la production biologique de la forêt.

► **La crise actuelle des matériaux est due au manque de bois**

Plutôt faux • Depuis le covid, le marché du bois subit une grosse pression, due essentiellement à une reprise très importante de la demande, à l'explosion des prix aux USA, à des problèmes liés aux transports maritimes et à la désorganisation de toute la filière... « Nos scieurs locaux travaillent beaucoup mais n'arrivent pas à répondre aux besoins, explique Guenaëlle Scolan, directrice de la Fibois (association parapublique qui réunit les acteurs de la filière). Mais c'est un phénomène conjoncturel, ça va se tasser. » Autrement dit : on ne manque pas de bois, mais plutôt de main d'œuvre !

► **Construire en bois coûte plus cher**

En partie vrai • Aujourd'hui une maison ossature bois avec une isolation bio-sourcée (laine de bois ou de chanvre) coûte en moyenne 2800€ du m², clés en main. C'est plus cher que la brique ou

le parpaing, même si la hausse des prix concerne tout le BTP. « À performances égales (thermique, énergétique, confort de vie), ce n'est pas si cher, nuance Margaux Lebecque, chargée de projet à la Fibois. Dans la construction, le bois est le matériau qui réclame le moins d'énergie pour sa mise en œuvre. Les chantiers bois sont plus courts en milieu urbain et génèrent moins de nuisances : le bois permet beaucoup de préfabrication en atelier, comme un jeu de Lego. Il faut une semaine pour monter un étage de l'immeuble du Haut Bois ! » Autre atout : la nouvelle réglementation thermique RE2020 va entrer en application au 1er janvier 2022 et va donner la part belle aux matériaux bio-sourcés, en demandant aux bâtiments d'être le plus sobre possible au niveau carbone. « Nos parts de marché (moins de 10% du logement) vont forcément augmenter. Dans la rénovation énergétique par exemple, le bois s'avère de plus en plus compétitif. »

► **On ne sait pas d'où provient le bois de chauffe**

Faux • La quasi-totalité du bois de chauffage utilisé dans les chaufferies de la métropole est d'origine locale, provenant pour moitié du recyclage (palettes, bois de fin de vie) et pour l'autre moitié des massifs environnants. Pour le chauffage individuel, « ce n'est pas impossible de trouver des granulés qui viennent d'Europe de l'est, explique Margaux Lebecque, mais la majorité provient bien des forêts françaises. »

► **La forêt est surexploitée**

Globalement faux • Le cycle de la gestion forestière est souvent mal connu. Certaines coupes peuvent paraître marquantes et demandent de la pédagogie :

« Au niveau alpin, on prélève 30% de la croissance annuelle de la forêt, insiste Guenaëlle Scolan. On n'a jamais été aussi haut en surface forestière. Les gens sont persuadés que parce que l'on coupe du bois on déforeste, mais on a des comptes à rendre et il faut reconstituer la forêt, on est soumis à des règles très strictes. » Elle ajoute cependant que « le monde forestier doit aussi balayer devant sa porte. De gros efforts ont été réalisés en Isère, notamment chez ceux qui récoltent le bois, qui font attention à la propreté de leurs chantiers. » Dans d'autres régions, des sylvicultures comme le douglas, très durable et résistant, ont pris trop de place au détriment d'autres essences.

► **Une construction en bois est plus sensible à l'incendie**

Faux • La construction bois est soumise à la même réglementation pour la protection incendie que toute autre construction. Le bois a une meilleure résistance à la chaleur. Le béton réagit différemment : en cas d'incendie il ne s'embrase pas mais on assiste à une déformation de la structure du bâti. Le bois brûle sur la périphérie mais le centre reste sain. Tous les éléments de structure en bois sont calibrés pour résister au feu aussi longtemps qu'une construction classique.

► **Les bardages en bois vieillissent mal**

Ça dépend • Il faut distinguer le vieillissement et la dégradation : on peut très bien faire une façade avec de l'épicéa non traité, qui va sécher très vite après un contact avec l'humidité. L'important est de ne pas avoir de contact avec le sol et qu'il soit utilisé avec des matériaux « perspirants », qui permettent à l'humidité de s'évacuer •

Opération de "martelage" : marquage des arbres destinés à être abattus dans le cadre de la récolte de bois hivernale au bois des Vouillants (Seyssinet-Pariset), entretenu et préservé par la Métropole.



◆
Le bois c'est comme dans le cochon, rien ne se perd : l'économie circulaire est une réalité. Même la sciure se récupère.



La métropole la plus forestière de France

Pour bien prendre la mesure de la place de la forêt dans notre métropole, un seul chiffre : 57% de notre territoire en est couvert ce qui fait de notre agglomération la plus forestière de France : les forêts métropolitaines recouvrent près de 24 000 hectares.

En plus de gérer ses forêts, la Métropole accompagne le développement des réseaux de chaleur avec des chaudières à bois sur son territoire (Gières, Varcès, etc.). Elle a par ailleurs soutenu l'extension du réseau de chaleur de l'agglomération grenobloise et son passage d'un fonctionnement à l'énergie fossile vers l'énergie renouvelable bois. La création de la nouvelle centrale au bois, Biomax, sur la Presqu'île, en est un bon exemple. 80 000 tonnes de bois y sont traités chaque année pour produire de l'énergie.

ASSOCIATION

Les Copeaux d'abord, faire soi-même meubles et objets



Si une dégauchisseuse, une mortaiseuse ou une scie radiale n'évoquent rien pour vous, c'est que vous ne vous êtes pas encore essayé à la menuiserie. La métropole grenobloise accueille pourtant sept ateliers bois associatifs*. *«C'est important d'encourager aussi les activités pour les adultes. Que ce soient pour les jeunes, qui viennent se détendre après le travail, ou pour les retraités, qui gardent ainsi un lien social...»*, défend Michel Ponthieux, président de l'association Les Copeaux d'abord. Force est de constater que cet atelier-là, situé au sous-sol de la Maison des Habitants Chorier-Berriat, est fortement plébiscité. *«On fait une inscription groupée le 1er samedi de septembre. Il y a la queue dehors! Les gens arrivent de plus en plus tôt chaque année»*, sourit Michel.

Se former

Chaque année, 36 stagiaires rejoignent les rangs des Copeaux d'abord. *«Tout nouvel adhérent doit obligatoirement suivre un stage de treize heures pour utiliser les machines en toute sécurité»*, nous rassure le président de l'association. Le but? Être autonome. Et si

les compétences peinent à être assimilées? *«Il y a toujours un permanent à l'atelier qui saura conseiller.»* Sur les 143 adhérents de l'association, 35 tiennent lieu de référent. Il faut au moins cela pour assurer les permanences des 54 heures par semaine durant lesquelles l'atelier est ouvert aux adhérents.

Réaliser

«Les projets sont très différents d'une personne à l'autre!», s'enthousiasme Michel. De fait, sur un des murs de l'atelier, des photos montrent pêle-mêle berceau, buffet, bibliothèque, étagère, jeu en bois... *«On cherche aussi à soutenir des projets. On a fabriqué une caisse à outil pour les pompiers, des murs sensoriels pour la crèche Chez Pom Flore et Alexandre, des nichoirs pour la ligue de protection des oiseaux...»* Une manière pour l'association de participer à la vie locale •

Plus d'infos: lescopeauxdabord.asso.fr

* Le copeau animé à la Villeneuve, Les copeaux d'abord, L'atelier bois de la MJC Prémol et La passion du bois (Grenoble), Au plaisir du bois (Poisat), L'atelier bois (Saint-Égrève) et L'atelier bois de la MJC Desnos (Échirolles)

Fabriquer son propre berceau, concevoir les étagères d'angle qui se glisseraient si bien sous l'escalier, c'est possible en adhérant aux Copeaux d'abord, l'atelier bois participatif du quartier Chorier-Berriat.



GRENOBLE

ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Ronalpia, un tremplin pour les entrepreneurs en quête de sens

Depuis 2013, l'association Ronalpia accompagne les entrepreneurs qui souhaitent créer une activité ayant un impact social ou environnemental sur leur territoire.

Fabriquer des meubles à partir de snowboards destinés à la benne, aider les plus jeunes à *«apprendre à apprendre»*, faire du réemploi industriel de carton et de papier... Toutes ces activités ont un point commun: elles répondent à des besoins sociaux ou environnementaux du territoire et véhiculent les valeurs de l'économie sociale et solidaire (ESS). *«On travaille avec des entrepreneurs qui se lèvent le matin avec l'idée d'améliorer le monde dans lequel ils vivent et qui ne sont pas uniquement motivés par le profit»*, précise

Julien de Leiris, responsable de l'antenne Ronalpia de Grenoble.

Créée en 2013 à Lyon, l'association a essaimé dans la métropole grenobloise en 2015. Elle offre plusieurs types d'accompagnement à la création, dont le programme *«incubation»* qui s'étale sur neuf mois et fait l'objet d'un appel à projet annuel.

Construire un modèle viable

Parmi les entrepreneurs accompagnés, Alexandre Nicolet, a créé en 2019 la structure Monsenior. Cette dernière propose ►

FIERTÉ LOCALE

Du gin et du whisky made in Champ-sur-Drac



CHAMP-SUR-DRAC

Avec leurs notes de fleurs fraîches, de vanille, de crème pâtissière ou de pain aux raisins, le gin et le whisky de la Distillerie du Drac se sont rapidement trouvés une place de choix parmi les incontournables de la gastronomie locale.



« **O**n n'a pas fait d'école, on n'a reçu aucune formation », pose d'emblée Dorian Vieux-Pernon, patron de la distillerie du Drac, en association avec Pascal Knipiler. « Par contre, j'ai grandi à Oz-en-Oisans, à 1300 m d'altitude, et j'ai appris très tôt à maîtriser les secrets de fabrication de la gnôle ». Or, entre tirer de la gnôle et produire du whisky, il n'y a qu'un pas... que les deux alchimistes en herbe n'ont pas hésité à franchir ! « Car a priori, poursuit Dorian Vieux-Pernon, un brin iconoclaste, le whisky ou le gin ne sont rien d'autre que de la gnôle de céréales, avec tout une aura et une culture commerciale autour » ...

C'est ainsi que les deux compères installent leur atelier en 2016 dans l'ancienne remise mal isolée d'une vieille demeure de Champs-sur-Drac. Équipés de deux alambics en cuivre, faits sur mesure par des chaudronniers du coin, de fûts de chêne ayant longtemps servi à conserver du vin rouge, et de cinq cuves de brassage et de fermentation, l'aventure peut alors commencer. Elle sera longue : « Pour mieux comprendre les processus de fabrication,

nous avons visité d'innombrables caves », se souvient douloureusement le bouilleur de cru. « Mais bizarrement, à l'évocation de certaines de nos questions, les bouches de nos hôtes se fermaient. On a donc dû travailler patiemment, comme on élabore un parfum : avec des notes de tête, de cœur et de fonds. Notre but, c'était de se prouver que l'on pouvait parvenir, ici, à Champ-sur-Drac, à élaborer par nos petits moyens des recettes de qualité ». La consécration arrive en 2019, lorsque goutte après goutte, leur alambic délivre enfin un philtre robotique aux arômes « incomparables ».

Sur les 800 bouteilles de whisky et les 1000 de gin produites en deux ans, « il ne nous reste plus grand chose », se félicite Dorian Vieux-Pernon. Au terme d'un processus fastidieux ayant débouché sur « des secrets de fabrication bien gardés », l'objectif est désormais « d'investir dans un local plus important, pour une plus grosse production ». À suivre donc, mais surtout... à tester (modérément!) •

◀ une solution d'hébergement en accueil familial pour les personnes âgées et représente l'équivalent de 800 places en maisons de retraite. Il témoigne : « Dans l'ESS, on a tendance à être parfois un peu trop idéaliste. Ronalpia nous apprend à construire un modèle économique viable, à entrer en relation avec les bons interlocuteurs et à réfléchir à l'impact systémique de notre activité ». L'accompagnement permet aussi de cultiver sa posture d'entrepreneur, de choisir la bonne structure juridique, de trouver des financements...

Une des particularités de ce type d'entrepreneuriat réside en effet dans ses modèles économiques hybrides. « Jusque-là, l'ESS était en majorité financée par les collectivités publiques. Depuis la loi Hamon de 2014, on peut désormais monter une boîte qui gagne de l'argent et qui, en plus, peut être soutenue par le secteur public car elle répond à un problème d'intérêt général », explique Julien de Leiris. Et ça fonctionne. En moyenne, deux ans après leur sortie du programme, 78 % des structures créées sont encore en activité •



SAINT-MARTIN-D'HÈRES

Au chevet du couvent des Minimes

Vue d'archives du couvent avant les incendies
crédit : @ville de Saint-Martin-d'Hères

Inscrit au titre des Monuments historiques, le couvent des Minimes situé à Saint-Martin-d'Hères a subi de fortes dégradations. Des travaux vont être engagés afin de préserver les vestiges de cet édifice aux multiples destinées.



SAINT-MARTIN-D'HÈRES

Pour comprendre l'histoire du couvent des Minimes de la Plaine (en référence au lieu-dit où il se situe), il faut se replonger dans le Saint-Martin-d'Hères du XV^e siècle. À cette époque, l'Ordre des Minimes - ordre religieux d'ermites mendiants - créé en Italie par François de Paule se développe en France et en Europe. Avec comme règles principales de la communauté, la pauvreté, l'humilité, l'obéissance au pape et le jeûne perpétuel. C'est Laurent Alleman, alors évêque de Grenoble et oncle du chevalier Bayard, qui fait construire le couvent des Minimes à partir de 1488 à proximité de son domicile, le château de la Plaine (aujourd'hui maison de retraite du Bon Pasteur).

PLUSIEURS VOCATIONS AU FIL DU TEMPS

Avec sa douzaine de moines, il est l'un des premiers du genre fondés en France et devient le siège provincial de l'ordre. Il sera abandonné au profit de celui de Grenoble, construit deux siècles plus tard rue du Vieux Temple. Lieu de sépulture pour les personnalités de la région, le couvent a notamment accueilli les restes du chevalier "Sans peur et sans reproche" en 1524. Ils y reposeront jusqu'en 1822.

Progressivement abandonné par les moines, le couvent est vendu comme bien national à la révolution française. Plusieurs propriétaires se succèdent ensuite, dont la famille Gamel qui rachète les lieux en 1835 et y installe une confiserie. La Ville de Saint-Martin-d'Hères fait son acquisition en 1980. Elle y héberge son service du patrimoine ainsi que des associations à vocation culturelle comme le Centre des Arts du Récit en Isère et la Maison de la Poésie. Après avoir subi plusieurs incendies au fil des siècles, un terrible feu ravage à nouveau le bâtiment en avril 2007, rendant depuis impossible toute occupation des lieux. De l'ensemble architectural initial composé d'un cloître, d'une église, d'une chapelle avec un clocher, de jardins et de bâtiments conventuels, seuls subsistent certaines parties du cloître (dont des arcades en brique et une armoirie) ainsi que des vestiges de la chapelle attenante et du sol de l'ancienne église. Ceux-ci lui valent son inscription au titre des Monuments historiques en 1982.

SAUVEGARDER L'ÉDIFICE EN PÉRIL

Malgré des travaux d'urgence réalisés à la suite de l'incendie de 2007, le couvent a continué à se dégrader. Un diagnostic complet réalisé en 2020-2021 à l'initiative

de la commune fait état d'infiltrations d'eau ayant grandement fragilisé les planchers et la charpente qui menacent de s'effondrer. Des travaux de sauvegarde sont alors votés. Programmés pour septembre 2022, ils consisteront à étayer les planchers et les façades, à déposer une partie de la charpente dégradée et à poser une nouvelle couverture en tôle, ainsi qu'à protéger l'armoire restante.

Quant au devenir du couvent, Brahim Cheraa, adjoint à l'aménagement, à l'urbanisme et aux travaux de la Ville de Saint-Martin-d'Hères précise: «L'objectif est bien de redonner une fonction au bâtiment mais nous en sommes à la genèse du projet. Des réflexions seront lancées courant 2022 en ce sens avec l'ensemble des partenaires. Pour l'heure, l'urgence est de sécuriser et de préserver l'édifice afin d'assurer sa pérennité» •

SCIENCE

À Grenoble, on peut voir l'intérieur des œufs de dinosaures !



Grâce au synchrotron ^① européen, un appareil grenoblois produisant des rayons X ultra-puissants, les scientifiques ont fait des découvertes importantes à l'intérieur des œufs des *Mussaurus*, des dinosaures herbivores extrêmement anciens.

En 2017, 30 œufs fossilisés ^② de *Mussaurus patagonicus*, une espèce de dinosaures herbivores vieille de 200 millions d'années, arrivent dans la mallette d'un paléontologue ^③ argentin, Diego Pol, au synchrotron de Grenoble. Cette espèce *Mussaurus* avait été découverte en Patagonie dans les années 1970 par d'autres paléontologues argentins.

Le synchrotron est un appareil qui permet de « voir » l'intérieur d'œufs fossilisés grâce à des rayons X ultra-puissants, un peu comme une radio « voit » les os à l'intérieur du corps humain. « Pendant quatre jours et quatre nuits, Diego Pol et moi-même avons scanné les œufs. Enfin, 3 embryons sont repérés, confirmant que ces œufs étaient bien tous des œufs de *Mussaurus patagonicus* », explique Vincent Fernández, à l'époque scientifique à l'ESRF (European Synchrotron Radiation Facility) de Grenoble. Il est aujourd'hui paléontologue au Musée d'histoire naturelle de Londres. « C'était une découverte majeure, poursuit-il enthousiaste. La présence de ces embryons dans les œufs prouve que les *Mussaurus* poussaient leurs œufs au même endroit et au même moment. Ils vivaient en groupe de façon organisée ». Ce résultat confirme le résultat des fouilles menées en Patagonie. Les scientifiques avaient en effet découvert des ensembles de fossiles sur une même couche sédimentaire ^④ : des groupes de nids, de nouveau-nés, de juvéniles et d'adultes chacun sur des zones

précises. Ces dinosaures vivaient donc en troupeau. Se regrouper leur permettait d'être plus fort face aux prédateurs. Le fait de pondre au même endroit, saison après saison, en groupe, garantit que tout le groupe surveille les œufs. Cette organisation a certainement joué un rôle important, leur assurant des chances de survie maximale et une descendance célèbre: les sauropodes, des géants à long cou et longue queue.

En savoir plus
leblob.fr/videos/des-bebes-dinosaures-en-bande-organisee
 (Durée : 6min20)



* LEXIQUE :

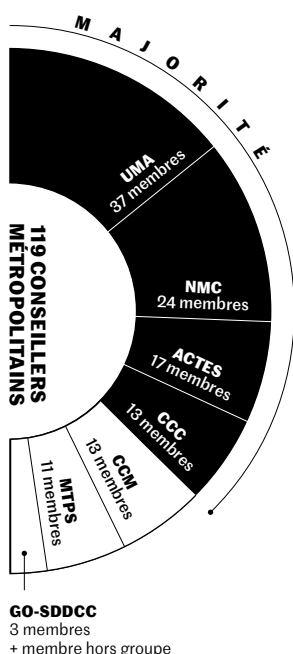
① Synchrotron : Outil produisant des rayons X très puissants qui traversent la matière. Ils sont très utilisés en médecine, par exemple quand on passe une radio. Le synchrotron permet de « voir » à l'intérieur des fossiles sans les casser.

② Un fossile : C'est un reste d'animal ou de plante conservé pendant des milliers, voire des millions d'années dans une roche. Les archéologues retrouvent ainsi des coquilles, des os, des dents, des traces de pas, une graine dans la roche.

③ Un paléontologue : Scientifique qui étudie les restes fossiles des êtres qui vivaient dans le passé. À l'aide des fossiles, le paléontologue tente de reconstituer des plantes, des animaux ou des hommes disparus. Il étudie leurs traces et tente de comprendre leur mode de vie et leur environnement.

④ Un sédiment : La roche s'use à cause du vent, de la pluie ou du gel. De petits morceaux s'en détachent. Avec le temps, ils forment des couches de plusieurs mètres, dizaines ou centaines de mètres.

Expression des 7 groupes politiques représentés à la métropole. Chacun d'entre eux dispose de 900 signes pour exprimer son point de vue.



LE CONSEIL EN DIRECT

PROCHAINES SÉANCES PUBLIQUES
VENDREDI 4 FÉVRIER À 10H
VENDREDI 25 MARS À 10H

Pour toutes les informations sur le lieu et les conditions, rendez-vous sur grenoblealpesmetropole.fr/conseilmetro

SUR LE WEB
 Le conseil métropolitain sera visible en direct sur grenoblealpesmetropole.fr



UMA

Céline Deslattes

Conseillère municipale de Grenoble
Francis Dietrich
 Maire de Champ-sur-Drac
 Co-présidents de groupe Une Métropole d'Avance (UMA)



Le climat nous oblige

Notre majorité de gauche, écologiste et solidaire a souhaité produire une feuille de route 2022-2026 afin de définir collectivement l'ambition et actions métropolitaines en matière de transitions sociales et climatiques pour le mandat en cours. Un cap politique clair pour les années à venir qui marque l'urgence et enjeux d'agir plus fort et plus vite en matière de logement, de mobilité, d'alimentation et d'emplois, au service des habitantes et habitants de notre beau territoire. A l'ambition forte, nous porterons également l'exigence que cette feuille de route politique se traduise budgétairement en termes d'investissements dès cette année et pour celles à venir. Un cap, des moyens dédiés, des priorités, l'année 2022 accentuera plus encore les défis climatiques et sociaux comme fil rouge de nos services publics métropolitains.

unemetropoleavance.fr



NMC

Sylvain Laval

Maire de Saint-Martin-le-Vinoux, vice-président chargé de l'espace public, de la voirie, des infrastructures cyclables et des mobilités douces.
Simon Farley
 Maire de Le Gua
Sylvain Duloutre
 Maire de Sarceñas



Pour une année 2022 mobile et solidaire !

Pour vos déplacements au quotidien, ayez le réflexe transports en commun ! Grâce aux investissements majeurs du Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire Grenobloise (SMMAG) et de la Métropole portés par nos élus, nous avons aujourd'hui un vaste choix de moyens de transports pour répondre aux besoins de chacun: en tram, en bus, en covoiturage, en vélo ou encore en trottinette électrique voir à pied, tout le monde y trouve son compte. Et ils se complètent à merveille, déposez votre voiture en parking relais pour prendre le bus. Le SMMAG s'adapte aussi à tous les budgets en proposant une tarification solidaire selon le quotient familial. Nos élus n'oublient pas non plus l'économie locale avec des gratuités dans les transports et les parkings lors des fêtes de Noël par exemple. Alors bonne année à tous-tes et que cette année 2022 soit riche en déplacements durables !

facebook.com/notremetropolecommune



ACTES

Souad Grand

Maire-adjointe du Pont-de-Claix
Bertrand Spindler
 Maire de la Tronche
 Co-présidente et co-président du groupe Arc des communes en transitions écologiques et sociales (Actes)



Sous le signe du climat

L'année 2022 est celle de Grenoble capitale verte européenne, désignée par la Commission européenne. C'est l'occasion de redire que nous plaçons nos actions métropolitaines dans cette perspective générale du climat, avec entre autres documents cadre le Plan air énergie climat. Deux exemples: la métropole lance sa Convention pour le climat, où le tirage au sort va désigner celles et ceux qui vont faire des propositions concrètes; au chapitre de la santé et de la qualité de l'air, les études et les réflexions sur la Zone à faible émission de particules fines se poursuivent et le sujet de l'équité dans les efforts financiers à faire est central. Par ailleurs, ce sont aussi nos partenaires les entreprises et les diverses institutions locales qui se sont engagé dans les défis climatiques et qui le font savoir en cette année capitale verte. Et chacun, à sa mesure, peut aussi agir.

facebook.com/elusactes.lametro



CCC

Jean-Paul Trovéro

Conseiller municipal de Fontaine
Président du groupe Communes,
Coopération et Citoyenneté (CCC)

Actis, bailleur 100 % public au service d'une politique métropolitaine du logement ambitieuse

Comme notre groupe l'a défendu, Actis, l'Office Public de l'Habitat métropolitain restera 100 % public. Pour respecter la contrainte de regroupement imposé par la loi ELAN, il y aura rapprochement avec d'autres bailleurs dans une société de coordination. Ce sera avec les offices publics du département (AIH) et de Vienne (Advivo) ou bien avec LPV, le bailleur vizillois. Cette étape qui va permettre de préserver Actis est essentielle car il s'agit de conserver la maîtrise publique et la capacité des locataires et des salariés à peser sur les décisions. Mais la Métropole devra relever d'importants défis car la pénurie actuelle demande d'amplifier fortement la construction de logements sociaux et d'accélérer la rénovation du parc. Il s'agit aussi de garantir un bon service de proximité aux locataires. Le groupe CCC appuie une politique du logement ambitieuse, dont Actis est l'outil majeur.

facebook.com/CommunesCoopérationCitoyennete



CCM

Dominique Escaron

Maire du Sappéy-en-Chartreuse

Participo-sceptique ?

Vous vous souvenez tous de la convention citoyenne du gouvernement pour le climat qui a débouché sur l'écœurement de nombreuses personnes engagées? Ici, on fait un copier-coller de ce qui n'a pas marché et on recommence. Cette absence de clairvoyance, même devant l'évidence confirme la politisation de la métropole, où la proximité avec les citoyens et les usagers existe si peu qu'il faut encore réanimer des démarches de compensation ou communication qui ne permettront que de rassurer les élus de cette majorité politisée. Ce dispositif contribuera à creuser le fossé avec les communes et les citoyens. Avant de s'emballer comme ça notre métropole ferait mieux de travailler son accueil, ses relations avec les communes, les réponses aux sollicitations écrites des usagers. Il y a déjà tant de travail de base à faire qu'il est urgent d'arrêter d'échauffer la planète avec ce type de démarche à la mode et revenir à une action publique centrée sur ses compétences.

facebook.com/CCMGrenoble



MTPS

Laurent Thoviste

Conseiller municipal de Fontaine
Président du groupe Métropole Territoires de Progrès Solidaires (MTPS)

Actis, passons aux actes

L'année 2021 s'est achevée comme elle avait commencé: par la désunion de la majorité qui n'en finit pas de se chamailler. En cause cette fois l'avenir du bailleur social Actis. Depuis la loi Elan qui date tout de même de 2018 les offices HLM qui ne comptent pas 12000 logements doivent fusionner pour atteindre ce seuil. La métropole a acté la fusion avec l'autre bailleur social Grenoble Habitat en juillet 2018 avant de mettre celle-ci en pause en 2019 par peur des réactions. Nouveau vote en mai 2021 actant la création d'une société de coordination. Et patatras au 31 décembre, date limite fixée par la loi, aucune décision de prise car le président de la Métro et le maire de Grenoble, pourtant dans la même majorité, ne sont pas d'accord sur les conditions. En attendant ce sont les locataires qui risquent de trinquer. Bonne année, malgré tout.

grenoblealpesmetropole-MTPS.fr
facebook.com/GrenobleMTPS
twitter.com/GrenobleMTPS



GO-SDDCC

Alain Carignon

Président du groupe d'opposition Société Civile, Divers Droite et Centre (GO-SCDDC)

Nicolas Pinel

Dominique Spini

Élus métropolitains

Silence sur les mobilités

Le rapport décennal sur les déplacements éclaire sur la réalité des comportements des métropolitains, loin de ceux-ci s'effectuent en voiture, 7% en vélo et avec 16%, du fait de l'insécurité et de l'absence d'avancées depuis 10 ans, les transports en communs stagnent. Le premier mode de déplacement à Grenoble le plus écologique avec 43 % est la marche. Il est le mode le plus ignoré, victime de l'insécurité, de trottinettes et de vélos indisciplinés, de la suppression de feux de croisements. Les élus PS/Verts/PC ont refusé nos propositions de mise en place d'un plan afin de protéger le piéton et favoriser ce mode de déplacement. Avec le résultat de l'enquête qui n'a pas donné lieu à beaucoup de communication, mais qui justifie nos demandes, nous espérons être entendus.

contact@societe-civile-grenoble.fr
[facebook/Alain.Carignon.Officiel](https://facebook.com/Alain.Carignon.Officiel)

ATTENTION JE POURRIS TOUT!



© Chés Plume - Adobis Stock

Une erreur et ça craint pour le tri !

**LE SAC GRIS, C'EST TOUJOURS
DANS LE BAC GRIS**

grenoblealpesmetropole.fr


**GRENobleALPES
MÉTROPOLE**


**GRENobleALPES
MÉTROPOLE**

GRENobleALPES MÉTROPOLE
3, rue Malakoff – 38031 Grenoble Cedex 01
04 76 59 59 59
grenoblealpesmetropole.fr/contact



Directeur de la publication Christophe Ferrari | **Directeur de la communication** Emmanuel Chion
Rédacteur en chef Cédric Rousseau | **Responsable photos** Lucas Frangella | **Rédaction** Nathalie Anula,
Mickaël Penverne, Guillaume Rossetti, Adèle Duminy, Hélène Jusselin | **Design graphique et mise en
page** Graphéine | **Administration** Nadine Bertoncello | **Impression** Imprimerie France Offset Typo (FOT) |
Distribution Géo Diffusion – Dépôt légal à parution – Distribution toutes boîtes aux lettres – Dépôt en
nombre: mairies et équipements métropolitains | **Tirage** 220 000 ex. – Papier 100% recyclé, certifié PEFC;
100% issu de gestion durable de la forêt | **Photo de couverture** Parc de Fiancéy à Saint-Egreve, @Grenoble
Alpes Métropole / Richard Bord